



Portée d'un avenant bancaire

Par **citoyen**, le **18/11/2009** à **10:20**

Bonjour,

j'ai acheté un appartement il y a deux ans financé au moyen d'un crédit à taux variable sur 20 ans. Ce crédit m'autorise de passer en taux fixe. Depuis sa création, les taux ont varié, la banque faisait correctement la modification de mes mensualités quand les taux montaient mais oubliait de me baisser lesdites mensualités quand les taux baissaient, j'étais obligé de les appeler pour réclamer la modification à chaque fois. J'ai demandé oralement à ma banque de me faire des mensualités fixes pour ne plus avoir ce problème. En réponse, voici la lettre que j'ai reçue:

"Nous vous remercions de votre crédit... dont le capital restant du à ce jour s'élève à X euros... Déférant à votre désir, nous avons effectué les modifications suivantes:

PLAN DE REMBOURSEMENT;

216 mensualités constantes en capital et intérêts prélevées automatiquement sur votre compte... Le montant (de la mensualité) à rembourser est fixé à Y euros.

Toutes les autres conditions et modalités relatives à la présente avance resteront jusqu'à nouvel avis de notre part, les mêmes que celles convenues antérieurement.

Veuillez agréer..."

Vous remarquerez que le taux du crédit n'est pas mentionné.

Ma question est: Peut-on considérer que ce crédit à taux variable est devenu à taux fixe sachant qu'il est question de 216 mensualités constantes en capital ET intérêt?

Où est-ce quand même un prêt à taux variable avec des mensualités constantes en capital et intérêts sur 216 mensualités, et qu'un ajustement sera fait à l'expiration du prêt selon la variation des taux sur la période de remboursement, sachant que le courrier cité se termine par "Toutes les autres conditions et modalités relatives à la présente avance resteront jusqu'à nouvel avis de notre part, les mêmes que celles convenues antérieurement". Cette qualification de mon prêt est importante pour moi car si on peut retenir sans ambiguïté qu'il s'agit d'un prêt à taux fixe, le taux que l'on peut retrouver avec les informations contenues dans la lettre est très intéressante pour un taux fixe.

Merci de votre réponse éclairée.

Cordialement.

J